Département du Nord Arrondissement de Douai Canton d'Aniche

COMMUNE DE DECHY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DECHY

Le VINGT SEPT FEVRIER DEUX MILLE VINGT TROIS à 18 heures 30, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action sociale de DECHY s'est réunie, à la suite d'une convocation régulière, envoyée le 21Février 2023, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SZATNY.

<u>Présents</u>: Mesdames MOUY Estelle, TABAKA Corinne, ROGER Marie-France, PASTORET Monique, DELCOURT Patricia, BEAREZ Corinne, Messieurs SZATNY Jean-Michel, GUERTIT Abdelaziz, BROCHARD Gérard, ZACCARDI Aldo.

<u>Représentés</u>: Mesdames CAUMONT Sylvie (procuration donnée à Marie-France ROGER), LEVRAY Claudine, (procuration donnée à Patricia DELCOURT), ARABEN Rabiah (procuration donnée à Abdelaziz GUERTIT), WALQUAN Laëtitia, (procuration donnée à Madame Estelle MOUY), Monsieur JOOS René (procuration donnée à Monsieur Jean-Michel SZATNY).

Absent, excusé: Monsieur AZEROUAL Lahcen.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme ROGER Marie-France.

<u>FINANCEMENT BAFA – BAFD DANS LE CADRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE</u> <u>GLOBALE DE LA COMMUNE</u>

Monsieur le Président expose au Conseil d'Administration du CCAS que, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), il y aurait lieu de faire suivre :

- une formation théorique de base BAFA pour 9 animateurs dechynois,
- une formation perfectionnement BAFA pour 1 animateur dechynois,

pour que ces personnes puissent travailler lors des ALSH (centres aérés) organisés prochainement.

Une participation de la Caisse d'Allocations Familiales serait accordée pour chaque formation, le reste serait à la charge du CCAS.

Il propose également d'établir une convention d'engagement financier qui pourrait être appliquée dans le cadre du financement.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., à l'unanimité,

ACCEPTE:

- le financement du BAFA—BAFD prévu dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, pour la mise en place des formations mentionnées ci-dessus, pour 10 animateurs dechynois, nécessaire pour l'organisation des ALSH (centres aérés).

APPROUVE la convention d'engagement financier dans le cadre des financements BAFA et BAFD.

CHARGE Monsieur le Président de solliciter une participation auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour ces formations.

Fait et délibéré en séance, Pour extrait conforme, Le Président,

Jean-Michel SZATNY

Télétransmis le 08/03/2023

Publié sur le site de la ville le 08/03/2023